



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL DES SAGES DU 15 MAI 2023

Présents :

Mairie : E. DE FALGUEROLLES, C. CHABANNES

Président : J. BONNET ; *Vice-Présidente* : B. BERTRAND

Membres : A. BERMOND, R. CALMET, R. CLERC, J. JEANSON, M. GARDIES, P. GARDIES, A. LESEIGLE, E. RAUCOULES, M. SALTRON, N. SABATIER, H. SALLIER, C. SIMOENS,

Absents excusés : E. ANDREU, B. AURIOL, D. TOURNIER, O. VITTON

En préambule, le président précise que L. CALS, dès la réception du dernier devis, fixera une réunion avec les délégués du Conseil des Sages et la commission des travaux pour déterminer le phasage des travaux de l'église.

1) Présentation du budget primitif 2023 (E. DE FALGUEROLLES)

Le budget se compose du budget principal communal et des budgets annexes : Energie Nouvelle, Micro-centre de vie, Assainissement (ce budget devra être autonome en 2026), Le Lempaut de Demain.

E. DE FALGUEROLLES commente le Budget principal et les **principaux** postes de dépenses et de recettes :

A) FONCTIONNEMENT= 629 363 €

DEPENSES :

- Charges à caractère général (219 910 €) :
 - Petit équipement, entretien, assurance, énergie
 - Fossés (12 000€)
 - Maintenance (10 000€)
 - Services extérieurs : cantine (57 010€) ; intervenants ALAE
 - Taxe foncière (2500 €)
- Charges de personnel (240 355€)
 - 2 employés à temps plein, 1 employée à 22h, 4 employées à l'école à 30h lissées.
- Virement à la section d'investissement : 31 900€
- Déficit budget annexe (assainissement) : 35 600€
- Indemnités des élus : 29 000€
- Intérêts emprunts : 24 000€

RECETTES :

- Excédent 2022 : 77 189 €
- Remboursement frais de personnel : 34 000 €
- Cantine et périscolaire : 35 350€
- Impôts et taxes : 295 121€
- Dotations de l'Etat : 184 200 €
- Revenu immeuble (local infirmières) : 3500€

B) INVESTISSEMENTS = 658 824 €

DEPENSES :

- Remboursement emprunts : 177 200€ (contre 12 300€ en 2022)
- Reste à réaliser des années précédentes : 171 886 € (concerne en grande partie la réalisation de la piste cyclable dont les factures ont été reçues en 2023)
- Schéma communal d'assainissement : 40 000 €
- Eglise : 40 000€
- Voirie aménagement piste cyclable : 35 000 €
- Electrification réseaux : 12 000€
- Voirie (route de Labarthe) : 32 000€
- Informatique (sécurité piratage) : 5 000€
- Versement budget annexe Lempaut de demain : 135 138 €

RECETTES :

- Virement de la section de fonctionnement : 31 900€
- Excédent de fonctionnement : 70 631€
- Amortissement : 3138 €
- FCTVA : 20 000€
- Taxe aménagement : 15000€
- Subventions (ont été calculées a minima) :
 - DETR : 52 000€ (piste cyclable)
 - Département : 14 900 €
- Emprunts : 350 000€

Solde d'exécution d'investissement : 101 254€

NOTA :

- le montant alloué au « Lempaut de Demain » concerne la première tranche des travaux (7 terrains vendus viabilisés).
- la commune ne peut inscrire en dépenses que les sommes qui rentrent dans un budget en équilibre, et ce, sans savoir de combien seront les éventuelles aides et subventions et le montant réel des travaux...

2) T.E.N. (C.CHABANNES)

Le dispositif TEN vise à soutenir les plans d'actions des collectivités territoriales en faveur de la biodiversité. C. CHABANNES rappelle les participantes au groupe de travail : elle-même, E.DE FALGUEROLLES, N.DESAUTEE et B. BERTRAND.

Lors de sa réunion du 17 mars dernier, le Conseil Municipal a décidé de faire acte de candidature afin d'obtenir le label et de déposer un dossier le 7 juillet au plus tard. Ce label, valable 3 ans, peut faciliter l'attribution de subventions, la mise en relation avec d'autres communes, etc...

Le questionnaire est en cours de rédaction, et permet de recenser les projets qui ont déjà été initiés par la mairie : éclairage coupé la nuit, restauration de la mare de Belestat, fauche retardée au cimetière, écopaturage, chemin piétonnier. Il identifiera également les projets futurs de la commune, étant précisé que l'on vise des d'actions simples et réalisables. Sont envisagés notamment l'aménagement des Avaris, l'aménagement et la végétalisation du Lempaut de demain et le rôle de l'école, très active dans la sensibilisation des élèves à la biodiversité, la création d'un potager...

3) Compte-rendu bilan fonctionnement du Conseil des Sages à mi-mandat

L'ensemble des participants a bien pris connaissance du document. Pas de remarques particulières.

4) Divers

- M.GARDIES alerte sur le fait que l'église se détériore de plus en plus (sol, chœur..)
- P.GARDIES rajoute que la mairie devrait faire un dossier de déclaration suite au classement de la commune en catastrophe naturelle sécheresse (le nécessaire a été fait par le Maire)
- R.CLERC précise qu'une fente sur le mur côté cœur vient d'apparaître malheureusement les devis concernent uniquement les murs du clocher.

- R. CALMET regrette l'état de la route devant Padiès : impossibilité de passer compte-tenu de la boue et des trous sur la chaussée.

- A. LESEIGLE regrette également que les fossés d'évacuation de la rue de Sénègre soient envahis d'herbes. E. RAUCOULES rajoute que l'épaveuse ne passe que sur les banquettes.

- J.JEANSON souhaiterait pouvoir consulter un plan de fauchage.

- H. SALLIER souhaite que les deux représentants du Conseil des Sages au comité de pilotage du Lempaut de demain soient désignés lors de la prochaine réunion.

PROCHAINE REUNION : VENDREDI 23 JUIN **à 14H**

Le Président J.BONNET